

Lyon 1er

Ils se sont mobilisés pour soutenir la régularisation de Keletigui Sylla

Ce vendredi 7 février, à la mairie du 1^{er} arrondissement, une mobilisation citoyenne et solidaire a été organisée en soutien à Keletigui Sylla, dit Kélé. Les démarches de ce Guinéen sans papiers sont menacées par une nouvelle zone d'ombre, à la suite d'une convocation de la préfète du Rhône devant la commission du titre de séjour, le 6 février, une instance consultative qui a examiné le dossier.

« Pour les OQTF (Obligation de quitter le territoire français, N.D.L.R.) ? Je n'ai aucun état d'âme. » Interrogée il y a quelques jours par *Le Figaro*, la préfète du Rhône, Fabienne Bucci, donne le ton sur l'orientation donnée à son action. De fait, la situation de Kélé, Guinéen sans papiers, est en suspens.

Pour rappel, dans une lettre, elle écrivait, courant janvier : « Par ce courrier, je vous informe que j'envisage de répondre défavorablement à votre demande de titre de séjour », écrit-elle.

La maire du 1^{er} arrondissement, Yasmine Bouaggia, a accueilli près d'une centaine de personnes ce vendredi et a réaffirmé son soutien total à Kélé : « C'est une fierté pour la mairie de vous soutenir. » Plusieurs prises de parole ont marqué cette matinée engagée : des lettres de soutien ont été lues, non sans émotion, notamment celles de Pascale, représentante de la famille d'accueil de Kélé. Des élus, tels que Sandrine Runel, députée du Rhône, et un représentant du député Boris Tavernier, ont également exprimé leur soutien. « On sera là, on sera là le temps qu'il faut », exprime la députée qui affirme être un « rempart » entre Kélé et la préfecture.

« Il faut traiter Kélé pour ce qu'il est devenu »

Entrecoupé de chansons et de poèmes de Kélé lui-même, divers collectifs et associations ont également pris la parole, comme RESF 69, qui suit l'affaire de Kélé depuis des années.

Armand Creus, parrain républicain de Kélé, a rappelé le parcours de ce dernier : « Nous vous avons invités à ce moment solidaire avec Kélé pour empêcher son expulsion et pour sa régularisation, car nous vivons des jours et des semaines importantes pour lui, pour son avenir de jeune homme de 25 ans. »

Il a dénoncé l'acharnement administratif dont Kélé est victime depuis 2014, rappelant qu'il était alors mineur isolé et

n'avait pas pu faire appel de sa condamnation.

En dépit de l'annulation de son OQTF par le Tribunal administratif en décembre dernier, la préfecture a décidé de faire appel et envisage de ne pas lui délivrer de titre de séjour. Ses soutiens demandent donc une régularisation et de tenir compte de son parcours d'intégration exemplaire. « Il faut traiter Kélé pour ce qu'il est devenu : un jeune homme avec un grand courage, une grande énergie et un grand potentiel », a insisté Armand Creus.

En attendant les décisions de la commission du titre de séjour et de la préfecture, les collectifs et associations espèrent une décision favorable dans les jours à venir, permettant à Keletigui Sylla de poursuivre sereinement son avenir en France.

• Notre correspondant

Thibault Delpétré

Lien du dernier article sur Kélé : [https://cloprogs.fr/societe/2025/01/17/j-envisage-de-repondre-defavorablement-a-votre-demande-de-titre-de-sejour-une-nouvelle-ombre-plane-sur-l-avenir-de-kèle-guineen-sans-papier](https://cloprogs.fr/societe/2025/01/17/j-envisage-de-repondre-defavorablement-a-votre-demande-de-titre-de-sejour-une-nouvelle-ombre-plane-sur-l-avenir-de-kеле-guineen-sans-papier)



Les Chant'Sans Pap'Yé lors de la mobilisation solidaire en faveur de la régularisation de Kélé.
Photo fournie par le Collectif de soutien à Kélé

Lyon 3e

Dominique Martin publie *Le Vol du henneton*, le second tome de la série Jack Rystmo

« Avec cette nouvelle mission de Jack Rystmo, après celle qui animait *Le Jeu de l'arène*, paru en octobre 2024, j'aborde les méfaits, voire les drames engendrés par la rumeur, phénomène de société bien connu. La thématique colle à une certaine actualité », explique Dominique Martin.

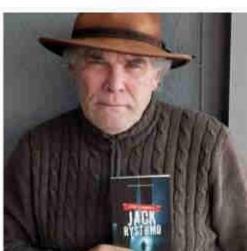
Ici, on suit un juge qui aurait eu un comportement équivoque avec une mineure, selon des informations colportées par certains médias, auxquelles son neveu, Camille, ne croit pas. Et qui souhaite rendre honneur à son oncle.

« Derrière une façade exubérante, mon enquêteur

tente de cacher les tourments d'une vie passée qui le hantent et le fragilisent, poursuit l'auteur. Cela me permet de conduire le lecteur sur des chemins inattendus, de créer un polar rythmé par de multiples rebondissements. »

Et Dominique Martin de poursuivre en confiant encore : « J'utilise un vocabulaire populaire pour être accessible à tous, tout en m'efforçant de préserver une vraie littérature. » Ses références avouées ? Frédéric Dard, (San Antonio), Maurice Leblanc, (Arsène Lupin), ou encore Léo Malet, (Nestor Burma).

Dominique Martin dédicacera



Dominique Martin.
Photo Christian Salisson

Le Vol du henneton (M, l'Éditeur, 7,50 €, en commande dans toutes les librairies), à la librairie La Presse de Monchat, 75 cours du Docteur Long, Lyon 3^e, samedi 15 février, à partir de 9 heures.

Lyon 3e

Un concours de nouvelles pour les passionnés d'écriture

Envie, besoin d'écrire, de raconter une histoire pour s'évader du quotidien ou pour laisser une trace ? L'atelier d'écriture créative du Patronage laïque Villette-Paul-Bert (PLVPB) en donne la possibilité en proposant son premier concours de nouvelles.

Un concours qui s'adresse à tout le monde

« Pour cette première édition, nous avons choisi, pour orienter les auteurs, de lui donner pour thème la "naissance d'une vocation", quelle qu'elle soit, en dehors du domaine politique ou religieux », explique Michel Poussier, coordinateur de cette activité.

Le concours s'adresse à tout public majeur s'exprimant en

français. Les textes devront être rédigés en police de caractères Times New Roman ou Arial en taille 12, et compter au maximum entre 9 000 et 12 000 signes.

À la clef du concours, de nombreux lots d'une valeur totale de 1 800 euros sont à gagner. « Le verdict résultant d'un jury composé de six personnes du monde littéraire sera communiqué lors de la kermesse du PLVPB, dont la date reste à fixer », conclut Michel Poussier.

Les auteurs devront s'inscrire sur le site plvpb.org (où figure le règlement), du 1^{er} au 31 mars 2025, à minuit. Tarif : 16 euros, ou 11 euros pour les adhérents au patronage.

Les nouvelles devront être envoyées par mail avant le 6 avril 2025, à minuit, à l'adresse : ecriture@plvpb.org.